

# Plan d'accessibilité du gouvernement du Manitoba : 2019 et 2020

Le présent document est disponible en d'autres formats, sur demande.

Pour demander d'autres formats ou fournir des commentaires au sujet du présent *Plan*, veuillez communiquer avec la Commission de la fonction publique par courriel à l'adresse : [accessibility@gov.mb.ca](mailto:accessibility@gov.mb.ca), par téléphone au 204 945-2332 (à Winnipeg) ou sans frais au 1 800 282-8069, poste 2332.



## Message de la championne de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba



**Photo 1.** Comité directeur de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba  
De gauche à droite : Dave Dyson, Jay Rodgers, Charlene Paquin et Fred Meier

En tant que championne de l'accessibilité pour le gouvernement du Manitoba, j'ai le plaisir de vous présenter notre deuxième *Plan d'accessibilité du gouvernement du Manitoba* (le *Plan*) pour 2019 et 2020 au nom du Comité directeur de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba (Comité directeur).

Nous avons redynamisé et recentré le Comité directeur, avec des membres provenant des échelons supérieurs de notre gouvernement, y compris le greffier du Conseil exécutif et des collègues sous-ministres. Le Comité directeur facilite l'engagement, la communication et la collaboration à l'échelle du gouvernement dans la promotion et la mise en œuvre du *Plan d'accessibilité du gouvernement du Manitoba*. Notre objectif est de veiller à ce que ce *Plan* respecte et, dans la mesure du possible, dépasse les exigences législatives et les engagements publics pris en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains (la Loi), tout en étant efficace et responsable financièrement.

En vertu de la Loi, le gouvernement du Manitoba doit faire un rapport :

- des mesures que nous avons prises pour reconnaître et supprimer les barrières ainsi que pour prévenir leur création;
- des mesures que nous avons mises en place pour évaluer nos politiques, programmes, services et mesures législatives relativement aux effets qu'ils ont sur l'accessibilité;
- des mesures que nous avons l'intention de prendre pour continuer de reconnaître et supprimer les barrières ainsi que de prévenir leur création.

Pour créer notre *Plan* mis à jour, nous avons demandé aux organismes qui représentent les personnes handicapées du Manitoba de nous indiquer les domaines clés sur lesquels elles aimeraient que nous nous concentrions. Nous avons également

mené des consultations au sein de notre gouvernement afin d'obtenir les commentaires de fonctionnaires à de multiples niveaux. En fonction de ces renseignements, la mise à jour de notre *Plan* comprend les barrières identifiées, les grandes et petites réalisations, les initiatives uniques planifiées et en cours, et des idées pour poursuivre, amplifier et promouvoir de nouvelles façons novatrices et audacieuses d'améliorer l'accessibilité.

Les mesures énoncées dans ce *Plan* soulignent l'importance de l'inclusion dans notre fonction publique, un élément clé de la Stratégie de transformation publiée en février 2018 (en anglais seulement).

Grâce au leadership du Comité directeur, nous veillerons à ce que ce Plan tire profit des partenariats et des réseaux clés pour éliminer les barrières. Nous sensibiliserons plus encore les fonctionnaires aux questions d'accessibilité et aux mesures d'adaptation, et leur donnerons les moyens d'y répondre. Cela nous permettra de mobiliser notre talent et de nous assurer que nous nous concentrons sur le client en fournissant des services respectueux et accessibles.

J'ai hâte de codiriger avec mes collègues de la fonction publique du Manitoba l'atteinte de nos objectifs en matière d'accessibilité.

Je vous prie d'agréer mes meilleures salutations.

Charlene Paquin  
Championne de l'accessibilité  
Commissaire de la Fonction publique

## Plan d'accessibilité du gouvernement du Manitoba

---

### Calendrier

---

**Date de la première approbation :**

Septembre 2016 **Date de mise à jour :** Décembre 2018

**Calendrier applicable :**

Du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2020 (2019 et 2020)

**Portée :**

Le *Plan* s'applique au gouvernement du Manitoba

---

### Personne-ressource

---

**Charlene Paquin**

Championne de l'accessibilité pour le gouvernement du Manitoba, commissaire de la Fonction publique

155, rue Carlton, bureau 935

Winnipeg (Manitoba) R3C 3H8

Tél : 204 945-2332

Sans frais au Manitoba : 1 800 282-8069, poste 2332

ATS : 204 945-1437

Courriel : [accessibility@gov.mb.ca](mailto:accessibility@gov.mb.ca)

---

### Gouvernance

---

**Membres du Comité directeur de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba :**

Fred Meier – greffier du Conseil exécutif et secrétaire du Cabinet;

Charlene Paquin, championne de l'accessibilité et commissaire de la Fonction publique

Jay Rodgers, sous-ministre, Familles, et directeur en vertu de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains

Dave Dyson, sous-ministre, Croissance, Entreprise et Commerce

### Signatures

*Document original signé par*

---

Fred Meier  
Greffier du Conseil exécutif  
Secrétaire du Cabinet

*Document original signé par*

---

Charlene Paquin  
Championne de l'accessibilité  
Commissaire de la Fonction  
publique

---

## **Déclaration d'engagement**

---

Le gouvernement du Manitoba s'engage à faire en sorte que tous les Manitobains puissent participer de manière complète et efficace à la vie en société. Nous nous engageons à favoriser l'inclusion et à répondre aux besoins des personnes qui font face à des barrières tout en préservant leur dignité et leur indépendance.

Les principes d'accès, d'égalité, d'équité, de conception visant un usage universel et de responsabilité systémique guident nos politiques, programmes, pratiques et services.

---

## **Politiques**

---

Le gouvernement du Manitoba s'appuie sur une gamme de politiques qui favorisent l'accessibilité et aident à reconnaître et à supprimer les barrières, et à prévenir leur création.

La politique du gouvernement pour respecter les exigences du Règlement sur les normes de service à la clientèle est la Politique d'accessibilité au service à la clientèle du gouvernement du Manitoba (en anglais seulement). Cette politique fournit une orientation générale sur la prestation de services accessibles aux Manitobains.

Les Principes et politiques de gestion des ressources humaines (en anglais seulement) de la Commission de la fonction publique comportent diverses politiques pertinentes à l'accessibilité pour les employés du gouvernement du Manitoba, comme la politique sur les mesures d'adaptation raisonnables et la politique de recrutement sans barrières.

Le gouvernement du Manitoba applique le Code du bâtiment du Manitoba et les principes de conception visant un usage universel à tous les nouveaux bâtiments du gouvernement du Manitoba ainsi qu'aux améliorations et aux rénovations des bâtiments actuels. Le Code du bâtiment du Manitoba est une disposition législative qui adopte les articles applicables du Code national du bâtiment.

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à respecter les règles du Consortium World Wide Web (W3C) pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, niveau AA. Cette norme assure une plus grande accessibilité aux sites Web du gouvernement du Manitoba.

---

## **Barrières à l'accessibilité**

---

La Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains stipule que :

Une barrière est tout ce qui fait obstacle à la possibilité pour une personne de participer d'égal à égal et d'une façon complète et efficace à la vie en société en

raison d'un handicap d'ordre physique, mental, intellectuel ou sensoriel.

En cherchant à obtenir des commentaires sur ce *Plan*, nous avons identifié des barrières à l'accessibilité qui nous offrent des possibilités d'améliorer celle-ci :

**Les barrières comportementales :**

- Il faut sensibiliser plus encore les employés aux barrières à l'accessibilité, aux services accessibles, aux mesures d'adaptation et aux exigences de la Loi et de ses règlements.
- Les ministères doivent compléter la formation centralisée sur la Loi par des discussions et de la formation sur les questions et les barrières propres à chacun d'entre eux.

**Les barrières à l'information et à la communication et les barrières technologiques :**

- Nous devons veiller à ce que les documents numériques du gouvernement du Manitoba soient créés avec des caractéristiques d'accessibilité, par exemple en utilisant des en-têtes et des légendes pour décrire des images, comme des photographies, des zones de texte ou des diagrammes.
- Les communications gouvernementales doivent refléter un langage inclusif.
- Les sites Web publics du gouvernement du Manitoba doivent respecter les lignes directrices que le gouvernement du Manitoba s'est fixées comme objectif.

**Les barrières physiques :**

- Le gouvernement du Manitoba gère des immeubles et des espaces partout dans la province et tous ne sont pas complètement accessibles. L'accès est particulièrement difficile lorsque les espaces sont situés dans des bâtiments anciens ou historiques.
- Nous avons besoin d'une plus grande uniformité dans l'ensemble de la fonction publique du gouvernement du Manitoba en ce qui a trait à la prestation de mesures d'adaptation raisonnables pour l'accès aux bureaux et aux immeubles publics qui ne sont pas complètement accessibles.

**Les barrières systémiques :**

- Il est nécessaire d'améliorer les mécanismes pour assurer l'inclusion des personnes ayant des identités intersectionnelles, par exemple, les Autochtones handicapés ou les nouveaux arrivants handicapés.
- Il faut une plus grande uniformité dans l'offre de mesures d'adaptation pour l'accès à l'information, aux événements publics et aux services gouvernementaux.

Bien qu'il existe des barrières, le gouvernement du Manitoba va dans la bonne direction. Nous

sommes sur la bonne voie pour respecter nos engagements en 2020 et réaliser des progrès importants vers l'accessibilité d'ici 2023.

---

## Réalisations et efforts continus

---

Dans le premier plan d'accessibilité, les barrières et les mesures à prendre pour les surmonter ont été identifiées. Dans cette section, nous faisons le point sur les mesures prises et en place pour évaluer nos politiques, programmes, services et pratiques. Nous communiquons les mesures connexes que nous prendrons pour continuer à supprimer les barrières et prévenir leur création.

### 1. Politiques, ressources et formation des employés

#### 1.1. Examiner et mettre à jour les politiques et les outils à l'appui des opérations d'accessibilité

En février 2018, nous avons publié notre Politique d'accessibilité au service à la clientèle du gouvernement du Manitoba mise à jour (en anglais seulement). Il s'agit d'une fusion de notre Politique manitobaine sur l'accès aux publications, aux activités et aux services du gouvernement de 2008 et de notre Politique d'accessibilité au service à la clientèle de 2016. Cette rationalisation des politiques simplifie notre approche pour satisfaire à nos exigences en vertu du Règlement sur les normes de service à la clientèle. La Politique d'accessibilité au service à la clientèle du gouvernement du Manitoba enseigne la qualité de l'interaction entre les ministères et les personnes qui font face à des barrières lorsqu'elles ont accès à nos renseignements ou services et participent à nos activités (y compris les réunions publiques).

Nous mettons à jour la Politique sur les mesures d'adaptation raisonnables afin d'y inclure un guide à l'intention des superviseurs et un guide à l'intention des employés. Ces guides prolongeront et amplifieront les compétences actuelles des fonctionnaires manitobains pour améliorer leur compréhension du processus de demande et de prestation de mesures d'adaptation en milieu de travail.

En septembre 2017, on a lancé un outil d'analyse de la diversité et de l'égalité des sexes. Le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba et la Commission de la fonction publique ont dirigé les partenaires de la fonction publique dans la création commune de cette ressource d'apprentissage autogérée. Grâce à divers points d'accès, les employés du gouvernement du Manitoba peuvent trouver de l'information sur l'élaboration de politiques et de programmes selon différents points de vue, y compris le point de vue des personnes handicapées. Des liens vers la Loi sont inclus dans le présent document.

Regard sur l'avenir : La Commission de la fonction publique, qui comprend des experts internes en ressources humaines, continuera d'examiner et de mettre à jour les politiques, les programmes, les lignes directrices et les ressources d'information en matière de ressources humaines à mesure que des pratiques exemplaires et prometteuses, ainsi que des recherches fondées sur des données probantes, émergeront pour orienter les changements. Ce travail sera continu.



Au début de 2019, une boîte à outils révisée sur l'accessibilité du gouvernement sera mise à la disposition de tous les fonctionnaires du gouvernement du Manitoba. Cette boîte à outils améliorée comprendra des listes de contrôle et des modèles pour aviser le public lorsque les caractéristiques d'accessibilité ne sont pas disponibles, des lignes directrices pour communiquer de façon à répondre aux besoins des personnes faisant face à des barrières et une liste à jour des services de soutien proposés au Manitoba. Ces ressources aideront les employés à mieux reconnaître et supprimer les barrières, et à prévenir leur création. Nous chercherons des mécanismes pour encourager l'utilisation de l'outil d'analyse de la diversité et de l'égalité des sexes, y compris son intégration dans les guides d'élaboration de la politique et des programmes et dans les soumissions demandant l'approbation du gouvernement central. Nous examinerons notre matériel de formation sur la diversité et l'inclusion afin de renforcer l'accent sur l'intersectionnalité.

Pilote : Commission de la fonction publique

Calendriers connexes : Début 2019 (boîte à outils sur l'accessibilité), processus permanent (outil d'analyse de la diversité et de l'égalité des sexes, formation sur la diversité et l'inclusion)

## **1.2.Champion et soutiens de l'accessibilité**

Le champion de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba assurera un leadership et un soutien aux membres exécutifs et aux gestionnaires principaux pour les aider à comprendre et à mettre en œuvre l'accessibilité, et sensibilisera plus encore les employés à la prestation de services accessibles. Le champion encouragera aussi les ministères à atteindre les objectifs établis dans le présent *Plan*.

Chaque ministère a désigné des employés pour faire partie d'un réseau de coordonnateurs ministériels de l'accessibilité. Ces coordonnateurs appuient la direction de diverses façons afin de mieux faire connaître les services accessibles et de mettre en œuvre les exigences de la Loi et des normes connexes (règlements). Par exemple :

- Les coordonnateurs ministériels de l'accessibilité aident leurs collègues à répondre de manière efficace et efficiente aux demandes de renseignements et de services du public dans d'autres formats.
- Les coordonnateurs ministériels de l'accessibilité du ministère du Développement durable ont dirigé une séance de formation sur les exigences de la Loi. Tous les employés administratifs de première ligne – environ 150 employés – ont assisté à la séance.

D'autres efforts démontrent l'amélioration de l'accessibilité du service à la clientèle et de l'accessibilité des opérations, par exemple :

- Le gouvernement du Manitoba a tenu le tout premier processus de consultation

budgétaire entièrement accessible en octobre 2017. La consultation budgétaire de 2018 a également fourni une offre d'accès.

- Des panneaux et des affiches sur l'« offre d'accès » (aussi appelée « offre active ») sont largement distribués et affichés dans tous les secteurs de services du gouvernement du Manitoba. Cela aide à rappeler aux fonctionnaires qu'ils ont la responsabilité de fournir des services accessibles et à s'assurer que les membres du public sont conscients de leur droit à des mesures d'adaptation raisonnables lorsqu'ils reçoivent nos services.

Regard sur l'avenir : À compter de 2019, le gouvernement du Manitoba sensibilisera encore plus les employés aux barrières à l'accessibilité et aux mesures d'adaptation, en encourageant l'utilisation des ressources et des outils. Veuillez vous reporter à la section intitulée **Promouvoir de nouvelles initiatives** à la page 26 pour plus de renseignements sur le rôle des chefs de file dans une plus grande sensibilisation.

Le gouvernement du Manitoba continuera d'encourager l'utilisation et la compréhension de l'énoncé « Offre d'accès » sur les documents publics, dans les aires de réception et lors des réunions publiques.

Pilotes : Coordonnateurs ministériels de l'accessibilité

Calendriers connexes : Début 2019, processus permanent

### **1.3. Formation**

La Commission de la fonction publique a élaboré un cours en ligne sur la Loi et la prestation d'un service à la clientèle accessible. Tous les employés du gouvernement du Manitoba sont tenus de suivre ce cours.

Au 31 octobre 2018, 61 % de tous les employés actifs du gouvernement du Manitoba avaient suivi ce cours.

La Commission de la fonction publique a mis à jour les cours en ligne sur l'orientation sur le fonctionnement du gouvernement et sur la diversité et l'inclusion au travail pour y inclure des références à la Loi.

Les ministères ont indiqué qu'ils ont accompagné cette formation obligatoire de leurs propres efforts d'éducation et de sensibilisation. Parmi les faits saillants, citons :

- Les ministères de l'Agriculture et de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce ont tous les deux organisé des séances de formation sur la manière de créer des documents accessibles.
- Le ministère de l'Agriculture a fait une présentation sur la Loi lors d'une conférence

publique, fournissant des renseignements et de l'aiguillage à 59 organismes ruraux qui organisent des foires, des festivals et des activités.

- Le ministère des Familles a organisé des ateliers à l'intention des employés, au cours desquels deux personnes handicapées ont fait des démonstrations à l'aide de technologies d'assistance.
- Le ministère du Développement durable a organisé un webinaire sur les barrières à l'accessibilité et a encouragé les employés à regarder une vidéo d'information sur les animaux d'assistance.
- Les employés du ministère des Finances ont participé à un séminaire sur l'approvisionnement et l'accessibilité.

Regard sur l'avenir : Il reste encore du travail à faire pour assurer la pleine conformité à l'exigence de formation prévue dans le Règlement sur les normes de service à la clientèle. Le gouvernement du Manitoba introduira des mesures pour s'assurer que tous les employés suivent la formation obligatoire d'ici le 31 décembre 2019.

Des renseignements supplémentaires sur la prestation d'un service à la clientèle accessible seront mis à la disposition de tous les employés au début de 2019 dans la nouvelle boîte à outils sur l'accessibilité.

Au fur et à mesure que nous introduirons de nouvelles normes d'accessibilité, y compris le Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi au début de 2019, nous mettrons à jour nos documents et ressources de formation, y compris la nouvelle formation pour développer les compétences techniques des employés dans la création de documents numériques accessibles. Nous élaborerons aussi une série d'outils et de ressources faciles à utiliser (p. ex., des manuels, des listes de contrôle et des feuilles de renseignements) pour aider les employeurs du Manitoba à se conformer à la norme d'accessibilité à l'emploi.

Pilotes : Commission de la fonction publique (formation interne), Bureau des personnes handicapées (élaboration des outils et des ressources)

Calendriers connexes : 31 décembre 2019 (formation interne), début 2019 (élaboration des outils et des ressources)

## **2.Opérations et pratiques en matière d'accessibilité**

### **2.1 Mise en place d'un processus de rétroaction, pratiques du Service de renseignements au public**

En collaboration avec les pilotes ministériels, la Division des services de communication du Manitoba a mis en place un processus de rétroaction sur l'accessibilité par le truchement du lien d'Accessibilité aux services du gouvernement vers le Service de renseignements au public.

Un lien « accessibilité » vers la page Accessibilité aux services du gouvernement se trouve au bas de chaque page des sites Web du gouvernement du Manitoba. N'importe qui peut signaler les problèmes d'accessibilité qu'il a eus en participant aux programmes et services du gouvernement du Manitoba. L'objectif est de résoudre les problèmes de façon efficace et opportune.

Le Service de renseignements au public peut aider les personnes handicapées à trouver le bureau, le bâtiment ou le service approprié pour répondre à leurs besoins. Le Service de renseignements au public maintient une base de données pour répondre aux questions qui se présentent sous divers formats : appels téléphoniques, courriels, clavardages en ligne et gazouillis. Le personnel du Service peut aider le public à remplir des formulaires ou à naviguer sur un site Web. Si une demande exige des renseignements plus détaillés et plus précis, le Service redirige la demande vers le secteur qui peut fournir une réponse. Le Service sert aussi de standard téléphonique principal du gouvernement.

Le Service utilise diverses ressources, comme l'annuaire téléphonique en ligne, pour répondre aux questions du public sur quels bâtiments sont accessibles, et tient et met à jour l'annuaire téléphonique en ligne en partenariat avec les employés du gouvernement du Manitoba.

Regard sur l'avenir : Nous continuerons de promouvoir et d'élargir l'utilisation de nos processus de rétroaction, afin d'indiquer clairement aux Manitobains que nous accueillons favorablement les commentaires sur l'accessibilité de nos programmes et services.

Le gouvernement du Manitoba veillera à ce que le Service continue de fournir des renseignements sur l'accessibilité au public et fera le suivi des demandes d'accessibilité.

Pilote : Services de communication du Manitoba

Calendriers connexes : 31 décembre 2020

## **2.2 Administration accessible**

En 2017, un premier examen du General Manual of Administration a permis de vérifier que les dispositions du manuel n'allaient pas à l'encontre des efforts d'accessibilité.

Regard sur l'avenir : Le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Manitoba a entrepris un autre examen plus complet du General Manual of Administration, qui devrait être fini en février 2019. Dans le cadre de cet examen, on utilisera une optique d'accessibilité pour s'assurer que le manuel continue de correspondre aux efforts en matière d'accessibilité.

Pilote : Secrétariat du Conseil du Trésor

### **2.3 Pratiques d'approvisionnement**

Le groupe de travail du Manitoba sur l'approvisionnement durable (groupe de travail) comprend des acheteurs publics qui appuient l'approvisionnement durable au Manitoba. Le gouvernement du Manitoba en est membre par le truchement de plusieurs ministères, dont la Direction des services d'approvisionnement de Finances Manitoba. Les membres comprennent des organismes du secteur public appartenant à des sociétés d'État, administrations locales, divisions scolaires et collèges.

Le groupe de travail appuie les pratiques d'approvisionnement durable dans les organismes du secteur public. En 2016, le groupe de travail a ajouté les questions d'accessibilité à ses activités d'approvisionnement et à son outil en ligne, qui fournit des connaissances et des conseils pratiques aux acheteurs publics.

Un nouvel outil ajouté au site Web en 2017, à savoir une liste de contrôle de l'approvisionnement pour appuyer l'accessibilité (en anglais seulement). La liste de contrôle fournit des considérations relatives à l'accessibilité pour l'acquisition de biens et de services, pour l'identification de la portée des travaux et des appels d'offres, pour les documents de demande de propositions et pour le cadre bâti.

Un certain nombre de domaines incluaient l'accessibilité dans les processus d'approvisionnement et de financement des subventions :

- Dans le cadre de ses achats, la Division des services de communication du Manitoba demande que toutes les communications publiques et les articles imprimés, les sites Web et autres documents soient conformes aux lignes directrices internationales sur l'accessibilité des contenus Web (WCAG 2.0, niveau AA).
- Dans une demande de manifestations d'intérêt de 2018, Logement Manitoba, sous le ministère des Familles, a inclus un volet accessible et visitable pour le réaménagement de son terrain à l'intersection de Mayfair et de l'avenue River à Winnipeg.
- Lors de la réception des demandes de financement de projets présentées en 2017-2018 dans le cadre des programmes de Développement communautaire, le ministère des Relations avec les municipalités a accordé une attention particulière à l'accessibilité et à la réduction des barrières.

Regard sur l'avenir : Le gouvernement du Manitoba continuera d'appuyer le groupe de travail à tenir à jour son site Web sur l'approvisionnement responsable. Cela permettra à nos partenaires d'ajouter de nouveaux renseignements sur l'accessibilité au site Web de l'approvisionnement en biens et services (en anglais seulement). Les acheteurs publics seront

informés des questions liées à l'accessibilité à prendre en compte lorsqu'ils fournissent des biens et des services spécifiques, tels que les vêtements, le marketing et les communications, ou l'électronique.

Veillez vous reporter à la section intitulée **Promouvoir de nouvelles initiatives** à la page 26 pour plus de renseignements sur l'approvisionnement.

Pilote : Direction des services d'approvisionnement du ministère des Finances

Calendriers connexes : Processus permanent

#### **2.4. Examen de la gestion des ressources d'adaptation**

Dans le cadre d'un examen du Secrétariat du Conseil du Trésor, le gouvernement du Manitoba a constaté que les ministères géraient les coûts associés à la prestation de mesures d'adaptation pour leurs employés handicapés avec leurs propres budgets.

Cette situation est terminée.

#### **2.5. Éliminer les barrières**

Les ministères ont pris l'initiative de cerner et d'éliminer les barrières et d'accroître l'accessibilité pour le public et les employés.

Par exemple, le ministère des Finances a supprimé l'utilisation de l'italique dans ses modèles de rapports annuels et du document *Supplementary Information for Legislative Review*, éliminant ainsi les barrières à la communication et améliorant l'accessibilité des renseignements du gouvernement du Manitoba. Ce ministère a aussi abaissé des bureaux dans certaines aires de service et d'accueil afin d'améliorer l'accès aux services.

En 2017, dans le cadre des améliorations apportées au parc provincial Birds Hill par le ministère du Développement durable, la plage du parc a installé un sentier « tassé » accessible qui enjambe la plage depuis le trottoir de béton jusqu'au bord de l'eau. En août 2018, le parc provincial de Saint-Malo est devenu la deuxième plage provinciale du Manitoba à intégrer un sentier déroulant d'accès à l'eau antidérapant et portatif.

Le ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle a appuyé et favorisé l'emploi de personnes handicapées en offrant des mesures d'adaptation aux clients d'Apprentissage Manitoba ayant une déficience qui passaient leurs examens, y compris des prolongations de délai, le recours à un interprète ou à un lecteur, des séances privées, des examens au format modifié ou d'autres appareils adaptés.

Le 8 mars 2018, le Conseil consultatif des femmes du Manitoba a publié un rapport intitulé *La situation de la femme au Manitoba*, qui souligne le manque de données concernant les femmes handicapées dans un certain nombre de domaines, notamment l'éducation, la santé et la violence faite aux femmes. Le 20 avril 2018, le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba a organisé une table ronde avec des femmes handicapées au Independent Living Resource Centre pour discuter des barrières au soutien des survivantes de violence sexuelle.

Logement Manitoba a fait la promotion de la conception d'habitations visitables<sup>1</sup> et accessibles par le truchement de divers programmes et initiatives. Parmi les terrains qui sont en cours d'aménagement dans les quartiers résidentiels de Bridgwater Lakes et de Bridgwater Trails, 50 % des lots ont une cote d'habitation accessible de base.

Regard sur l'avenir : Le gouvernement du Manitoba continuera d'améliorer l'accessibilité des espaces et de l'équipement et, en particulier, s'alignera sur les efforts déployés pour appuyer la stratégie de transformation. Par exemple, Justice Manitoba utilisera la vidéoconférence comme option d'accessibilité des salles de conférence, ce qui permettra au public de ne pas avoir à se rendre aux bureaux de la Division de la protection du consommateur pour les audiences.

La Direction de location à usage d'habitation a reçu des fonds pour installer des téléviseurs intelligents et l'équipement connexe dans les salles d'audience situées à Winnipeg, à Brandon et dans le bureau de Thompson. Ceci devrait améliorer l'accessibilité :

- en permettant aux propriétaires, aux locataires et aux témoins, qui peuvent avoir une déficience qui les empêche d'assister à une audience ou à une médiation en personne, de participer aux audiences et aux médiations;
- en affichant des éléments de preuve (photos, documents, etc.) sur un grand écran, plutôt que d'avoir à se rassembler autour d'un petit écran d'ordinateur portable.

Le Secrétariat à la condition féminine du Manitoba continuera de collaborer avec les femmes handicapées, y compris les femmes de la communauté sourde, pour s'assurer que les initiatives de prévention et d'intervention sont inclusives.

Logement Manitoba continuera de promouvoir les habitations accessibles et visitables dans les nouveaux ensembles résidentiels et dans les logements sociaux locatifs rénovés. Par exemple :

---

<sup>1</sup> Par « habitation visitable », on entend la conception et la construction d'habitations disposant d'un niveau d'accessibilité de base. Les maisons visitables n'ont pas de marche pour accéder au rez-de-chaussée, ont des portes et des couloirs plus larges, et ont des toilettes accessibles au rez-de-chaussée. Une habitation visitable ne signifie pas qu'elle est complètement accessible. Une habitation accessible signifie qu'elle est prête pour qu'une personne handicapée y emménage, tandis qu'une habitation visitable est une habitation confortable pour les résidents qui offre un environnement accueillant pour les visiteurs de tous âges et mobilités.

- à Gimli, Logement Manitoba s'est engagé à construire 40 logements pour personnes âgées comportant une composante d'accessibilité de base;
- Bridgwater Trails comptera 1 000 unités locatives construites aux normes visitables;
- Bridgwater Forest comptera environ 40 maisons unifamiliales et plus de 200 logements multifamiliaux, qui seront tous construits aux normes visitables.

Le gouvernement du Manitoba dans son ensemble demandera également aux coordonnateurs ministériels de l'accessibilité d'évaluer comment améliorer l'accessibilité dans les secteurs qui desservent le public, notamment en tenant compte de divers handicaps comme ceux qui touchent la vue, l'ouïe, l'orientation<sup>2</sup>, la santé mentale, la gestion de la douleur, la sensibilité aux produits chimiques et la taille des personnes.

Deux projets de recherche seront menés par le ministère des Familles, l'un portant sur l'accessibilité des logements unifamiliaux et l'autre sur les façons dont le gouvernement peut améliorer la façon dont il fournit des fournitures et des dispositifs d'assistance aux personnes handicapées du Manitoba.

Pilotes : Justice (vidéoconférence, télévisions intelligentes et équipement), Secrétariat à la condition féminine du Manitoba (collaboration avec les femmes handicapées), Familles (habitations accessibles et visitables; projets de recherche), tous les ministères (service à la clientèle accessible)

Calendriers connexes : Processus permanent

### **3. Emploi des personnes handicapées**

#### **3.1 Sensibilisation des employeurs aux questions d'accessibilité**

Le gouvernement du Manitoba sensibilise plus encore les employeurs par le truchement de diverses proclamations et célébrations spéciales. Ces activités soulignent la responsabilité des employeurs d'améliorer l'accessibilité pour leurs employés et pour leurs clients.

Chaque mois de juin, le gouvernement du Manitoba proclame une semaine comme étant la Semaine de sensibilisation à l'accessibilité et organise des activités d'apprentissage pour célébrer et promouvoir la sensibilisation. Par exemple, en 2018, le gouvernement du Manitoba a fait une présentation sur ses efforts en matière d'accessibilité et d'inclusion lors d'une table ronde internationale sur le handicap dans le contexte francophone. Le gouvernement du Manitoba a aussi organisé un symposium gratuit à l'intention des entreprises et des

---

<sup>2</sup> L'orientation peut être définie comme la résolution de problèmes spatiaux. C'est savoir où vous vous trouvez dans un bâtiment ou un environnement, savoir où vous voulez aller et comment vous y rendre depuis votre emplacement actuel. Les systèmes d'orientation guident les gens dans un environnement physique et améliorent leur compréhension et leur expérience de l'espace.



organismes avant la date limite de novembre 2018 pour se conformer au Règlement sur les normes de service à la clientèle.

Le Manitoba proclame chaque année le mois d'octobre comme étant le Mois de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées. À Winnipeg, le Mois de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées est appuyé par le salon des carrières pour personnes handicapées, qui réunit des employeurs, des personnes handicapées et des fournisseurs de services afin de promouvoir l'emploi des personnes handicapées. Le gouvernement du Manitoba a fourni des fonds au Manitoba Tourism Education Council pour appuyer le salon des carrières pour personnes handicapées.

Les ministères ont souligné ces occasions en organisant leurs propres activités. Par exemple, la Commission de la fonction publique a encouragé la participation à un webinaire sur l'accessibilité numérique pour célébrer le Mois de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées 2018. Le ministère du Développement durable a organisé un webinaire pendant la Semaine de sensibilisation à l'accessibilité, qui mettait l'accent sur le Règlement sur les normes de service à la clientèle et sur le Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi, pour l'inclusion dans le milieu de travail.

Regard sur l'avenir : À mesure que les exigences liées au Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi entreront en vigueur, nous utiliserons stratégiquement ces activités spéciales et ces initiatives novatrices pour souligner les avantages de l'emploi des personnes handicapées. Ce travail sera continu.

Pilotes : Ministères des Familles (Bureau des personnes handicapées), de la Croissance, de l'Entreprise et du Commerce, et de l'Éducation et de la Formation professionnelle

Calendriers connexes : Processus permanent chaque année en juin et en octobre

#### **4. Le gouvernement du Manitoba en tant qu'employeur**

##### **4.1. Offre d'accès et mesures d'adaptation**

Le gouvernement inclut l'« offre d'accès » dans toutes les étapes du processus de recrutement et d'embauche, y compris des invitations aux entrevues d'emploi, des évaluations et des lettres d'offre d'emploi.

Nous avons également mis à jour la liste de contrôle pour l'orientation des employés afin d'exiger que les superviseurs discutent des besoins d'adaptation avec les nouveaux employés. Les superviseurs examinent la politique sur les mesures d'adaptation raisonnables avec les nouveaux employés.

La liste de contrôle pour l'orientation des employés reflète maintenant l'exigence qui sera bientôt mise en place pour les plans d'urgence et d'évacuation des employés qui ont besoin de mesures d'adaptation, en vertu du Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi.

Des conseillers en ressources humaines sont là pour offrir aux gestionnaires de la formation, de l'éducation et des consultations continues sur les besoins des employés en matière d'accessibilité. Ceci aide les superviseurs à comprendre leurs responsabilités en matière d'offre active de mesures d'adaptation.

Regard sur l'avenir : Le nouveau Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi entrera en vigueur pour le gouvernement avant les autres secteurs, soit au début de 2020. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à être un chef de file en matière d'emploi accessible. Nous élaborerons des manuels de l'employeur, des listes de contrôle, des feuilles de renseignements et d'autres outils et ressources pour nous assurer que le gouvernement se conforme entièrement aux normes 12 mois après leur adoption. Ces outils et ressources aideront également d'autres secteurs à respecter les exigences de conformité en 2021 et 2022.

On examinera les politiques, les programmes, les lignes directrices et les ressources d'information en matière de ressources humaines à l'appui de la nouvelle norme d'accessibilité à l'emploi. L'objectif est d'éliminer les barrières tout au long des processus de recrutement, de rétention et de promotion, ainsi que dans les possibilités d'apprentissage et de perfectionnement.

Nous préparerons un catalogue de ressources sur les aides fonctionnelles à l'intention des gestionnaires et des superviseurs, qui mettra en évidence la gamme d'appareils disponibles pour répondre aux besoins des employés qui demandent des mesures d'adaptation. Cette ressource sera prête en 2019.

Notre fournisseur interne de services de technologies de l'information et des communications travaillera en continu avec les ministères pour choisir des technologies compatibles avec l'environnement technique du gouvernement. Il trouvera les technologies appropriées pour répondre aux besoins des fonctionnaires en travaillant avec les unités fonctionnelles et les experts appropriés pour définir les exigences.

Pilotes : Commission de la fonction publique (examen de la politique sur les mesures d'adaptation et catalogue de ressources sur les aides fonctionnelles), Technologie et transformation opérationnelle (choix de technologies compatibles)

Calendriers connexes : Début 2020 (examen des politiques), 2019 (catalogue de ressources sur les aides fonctionnelles)

## **4.2.Stratégie de diversité et d'inclusion**

Nous avons pris des mesures pour améliorer la sensibilisation à l'accessibilité en milieu de travail au sein de notre gouvernement. La vision de notre stratégie de diversité et d'inclusion est d'arriver à une fonction publique exemplaire et inclusive qui est représentative de la population qu'elle sert.

Les principaux objectifs de cette stratégie sont :

1. recruter une main-d'œuvre représentative à tous les niveaux du gouvernement à partir d'un groupe diversifié de candidats potentiels qualifiés;
2. déterminer et supprimer les barrières à l'emploi afin de permettre une pleine participation de tous les employés;
3. entretenir une culture qui encourage les individus à contribuer à leur plein potentiel et à construire une carrière dans une fonction publique manitobaine performante.

Regard sur l'avenir : Le gouvernement continuera de poursuivre ses efforts pour créer une fonction publique qui reflète la diversité de la population du Manitoba. Grâce à la nouvelle norme d'accessibilité à l'emploi, le champion de l'accessibilité continuera d'encourager l'inclusion dans nos milieux de travail afin que ceux-ci soient de plus en plus ouverts à la diversité, y compris aux personnes handicapées.

Pilotes : Commission de la fonction publique, tous les ministères

Calendriers connexes : Processus permanent.

## **4.3.Apprentissage et soutien des employés**

Le Réseau des fonctionnaires pour l'inclusion est un réseau composé d'employés bénévoles ayant des handicaps visibles ou invisibles, de leur superviseur et de fonctionnaires souhaitant aider et guider les employés handicapés dans leurs objectifs de carrière, leur perfectionnement professionnel et leur inclusion sociale. Le Réseau des fonctionnaires pour l'inclusion a considérablement augmenté le nombre de ses membres, passant de 60 employés en 2016-2017 à 230 employés en 2017-2018.

Avec l'appui de la Commission de la fonction publique, le Réseau des fonctionnaires pour l'inclusion encourage la pleine intégration et le perfectionnement professionnel des employés handicapés, et organise des activités d'apprentissage, notamment des ateliers, des séminaires et des forums de discussion, et des activités sociales et de réseautage pour appuyer l'inclusion.

Par exemple, en 2018, en collaboration avec la Commission de la fonction publique, le Réseau des fonctionnaires pour l'inclusion a coordonné une activité d'apprentissage intitulée « L'accessibilité en milieu de travail et vous! Comment la Loi sur l'accessibilité pour les

Manitobains affecte notre travail » pour célébrer la Journée internationale des personnes handicapées.

Certains ministères ont mis à l'essai leurs propres possibilités uniques d'accessibilité. Par exemple, Croissance, Entreprise et Commerce s'efforce d'améliorer l'accès à l'emploi à l'interne en créant iHOP (programme d'occasion d'emploi à l'interne). Cette initiative novatrice offrira au personnel du ministère l'occasion de participer au groupe de travail sur l'accessibilité ministériel afin d'élaborer un plan visant à promouvoir l'accessibilité en milieu de travail, des événements et des documents, ainsi que d'autres occasions d'accroître la sensibilisation et la capacité à cerner les barrières à l'accessibilité.

Regard sur l'avenir : Nous chercherons et favoriserons des occasions fructueuses d'appuyer l'apprentissage et la sensibilisation des employés à l'égard des mesures d'adaptation raisonnables et de l'accessibilité. Veuillez consulter la section **Faire progresser de nouvelles initiatives** à la page 26 pour plus de renseignements sur une plus grande sensibilisation et sur le soutien à la diversité et à l'inclusion au sein du gouvernement du Manitoba.

Pilotes : Commission de la fonction publique, tous les ministères

Calendriers connexes : Processus permanent

## **5.Actions d'information et de communication**

### **5.1.Guide de rédaction**

Le gouvernement du Manitoba a ajouté une nouvelle section sur l'accessibilité des contenus Web au « Guide de rédaction des services de communication du Manitoba » afin de fournir des conseils aux employés sur la rédaction de documents écrits pour le public. Ce guide comprend des renseignements sur l'utilisation d'un langage sans préjugés.

Regard sur l'avenir : Nous mettrons à jour cette ressource en y ajoutant des renseignements supplémentaires afin d'appuyer l'accessibilité de toutes les communications à mesure que de nouvelles normes d'accessibilité deviendront loi.

Pilote : Services de communication du Manitoba

Calendriers connexes : Avant l'entrée en vigueur des nouvelles normes d'accessibilité

### **5.2.Politiques et vérifications du site Web**

L'objectif du gouvernement du Manitoba est de respecter les règles du Consortium World Wide Web (W3C) pour l'accessibilité des contenus Web (WCAG) 2.0, niveau AA. Bien que les ministères soient responsables de leur propre contenu Web, les employés disposent de

plusieurs moyens pour s'assurer que le gouvernement du Manitoba respecte ces normes.

- Une mise à jour à Microsoft Office 2016 fournit aux employés un vérificateur d'accessibilité, qui est une ressource intégrée leur permettant de créer des documents accessibles.
- En octobre 2016, une nouvelle équipe de coordonnateurs Web ministériels a formé WebHQ et a lancé des ressources en ligne pour les employés. WebHQ propose :
  - des liens vers des outils et des ressources d'accessibilité pour créer des documents et des sites Web plus accessibles, y compris des vérificateurs d'accessibilité pour les documents et les sites Web;
  - des renseignements sur les meilleures pratiques en matière de normes Web et de technologies numériques;
  - des formations en personne et par webinaire sur des thèmes liés à l'accessibilité.
- La Division des services de communication du Manitoba fournit une autre ressource centrale pour assurer l'accessibilité des documents et des sites Web. La Division des services de communication du Manitoba :
  - offre des conseils et des recommandations pour la production de fichiers PDF accessibles à des fins d'affichage sur le Web;
  - a élaboré des lignes directrices et des modèles pour s'assurer que les communications numériques des ministères, comme les sites Web, les applications, les vidéos, les chaînes de médias sociaux et les documents PDF, respectent les normes d'accessibilité adoptées;
  - s'assure que les normes d'accessibilité sont respectées pour toutes les chaînes de médias sociaux, les sites Web et les documents PDF du gouvernement.
- Les employés peuvent consulter des experts en questions Web de Technologie et transformation opérationnelle et de la Division des services de communication du Manitoba, et peuvent travailler avec ces deux services pour engager un fournisseur externe qui les aidera à rendre les sites Web existants ou nouveaux conformes aux normes d'accessibilité du Web.

Certains ministères, comme Familles et Développement durable, ont fait un travail considérable pour rendre leurs sites Web publics plus accessibles. D'autres, comme Croissance, Entreprise et Commerce et Éducation et Formation professionnelle, ont adopté une approche d'amélioration continue et ont mis à jour leurs sites Web selon un niveau de priorité.

Regard sur l'avenir : Nous ferons la promotion de l'accessibilité en ligne sur la page principale du gouvernement du Manitoba, sur d'autres portails gouvernementaux et dans les médias sociaux.

Tous les ministères continueront de surveiller et de mettre à jour leurs sites Web pour qu'ils soient conformes aux normes, et commenceront à se préparer aux futures normes

d'accessibilité en matière de technologies de l'information et des communications. Ce processus permettra :

- d'examiner les services actuellement offerts sur YouTube et d'autres plateformes de médias sociaux pour s'assurer que le sous-titrage codé pour les événements diffusés en direct est offert;
- de chercher des façons d'améliorer les normes d'accessibilité quand des images sont utilisées sur les chaînes de médias sociaux.
- de s'assurer que le contenu répond aux normes d'accessibilité en utilisant et en mettant à jour des produits logiciels approuvés;
- de se tenir au courant des normes d'accessibilité, telles que WCAG 2.1.

Technologie et transformation opérationnelle appliquera les normes techniques et les configurations appropriées des sites que le gouvernement contrôle. À mesure que la technologie sera remplacée, des améliorations visant à répondre aux exigences en matière d'accessibilité seront prises en considération.

Pilotes : Division des services de communication du Manitoba (promouvoir l'accessibilité), tous les ministères (surveiller et mettre à jour les sites Web), Technologie et transformation opérationnelle (technologie)

Calendriers connexes : Processus permanent, jusqu'au 31 décembre 2020

## **6. Conception visant un usage universel sans barrières**

### **6.1. Bâtiments du gouvernement du Manitoba**

Le Manitoba adopte les articles applicables du Code national du bâtiment par le truchement de règlements. Le Code du bâtiment du Manitoba et les principes de conception visant un usage universel nous guident dans les procédures quotidiennes concernant les bâtiments du gouvernement du Manitoba. Ceci comprend les nouveaux bâtiments, les espaces loués et les améliorations ou les rénovations apportées aux bâtiments actuels. La procédure standard réunit un grand nombre de concepts, notamment la conception de produits, d'espaces et d'environnements, de manière à offrir un accès qui respecte toutes les capacités.

La Division des services des installations du gouvernement du Manitoba a adopté des normes de planification des locaux à bureaux en 2011 et les met continuellement à jour pour respecter le Code du bâtiment du Manitoba et les normes de l'industrie. Ces normes s'appliquent à tous les ministères, agences et organismes de service spécial du gouvernement du Manitoba. Certaines de ces normes précisent l'accès sans barrières conformément aux principes de conception visant un usage universel, et comprennent :

- Les postes de travail standards, la disposition des meubles et les salles de réunion sont mesurés et aménagés de manière à s'adapter à un rayon de braquage accessible et sans barrières.

- Les postes de travail et les hauteurs des comptoirs des aires de réception et les dégagements des tables de pause-café doivent être conformes aux normes d'accessibilité.

Dans le cadre de la préparation du Budget de 2018, le Secrétariat du Conseil du Trésor du gouvernement du Manitoba a présenté un nouveau cadre d'examen des immobilisations pour évaluer les projets d'infrastructure et les classer par ordre de priorité. Dans ce nouveau processus, les projets utilisant des critères qualitatifs, y compris l'application d'une optique d'accessibilité, sont classés par ordre de priorité.

Le gouvernement du Manitoba incorpore des systèmes d'alarme incendie sonores et visuels dans tous les immeubles qu'il possède ou loue.

Regard sur l'avenir : le gouvernement du Manitoba continuera d'intégrer l'accessibilité, y compris les systèmes d'alarme, dans ses bâtiments gouvernementaux, ainsi que dans les programmes et les politiques afin de s'assurer que l'accessibilité demeure une procédure standard pour les nouveaux bâtiments et pour les améliorations ou les rénovations des bâtiments actuels.

Le gouvernement du Manitoba continuera de tenir compte de l'accessibilité dans tous les espaces publics extérieurs, comme les terrains de camping, lorsqu'il entreprendra tout nouveau projet, dans la mesure du possible, et en particulier lorsque le Manitoba adoptera de nouvelles normes pour la conception des espaces publics en 2020.

Pilotes : Division des services des installations de Finances (bâtiments du gouvernement), Développement durable (espaces publics extérieurs)

Calendriers connexes : Processus permanent, à mesure que les nouvelles normes d'accessibilité entrent en vigueur

## **6.2. Améliorations axées sur l'accessibilité**

Certaines propriétés et certains bureaux du gouvernement du Manitoba ont fait l'objet de rénovations ou ont déménagé dans de nouveaux locaux afin d'améliorer l'accessibilité de l'espace physique. Il s'agit par exemple d'améliorer l'accessibilité des toilettes, d'ajouter des boutons de porte électriques aux entrées, de réviser l'aménagement des espaces pour accommoder les personnes de toutes capacités et de terminer des projets d'ascenseurs.

D'importants travaux d'amélioration de l'accessibilité dans la Chambre du Palais législatif du Manitoba, achevés en octobre 2017, ont montré qu'on peut rendre un bâtiment accessible sans sacrifier l'intégrité architecturale historique. L'ensemble du projet a remporté le prix du patrimoine et de la conservation de Winnipeg, tandis que la Chambre du Palais législatif du Manitoba a été retenue parmi les finalistes du projet de l'année du Project Managers' Institute.

En 2017, le gouvernement a aussi terminé des travaux primés d'amélioration de l'accessibilité au palais de justice de Winnipeg, dont un nouvel ascenseur pour fauteuils roulants et des toilettes accessibles installées au rez-de-chaussée.

Le ministère de la Santé, des Aînés et de la Vie active a sondé chacun de ses six bureaux pour en apprendre plus sur les barrières et a élaboré un plan d'action pour les supprimer. Le ministère a installé de l'équipement d'accessibilité, comme des rampes et des portes automatiques, pour assurer la prestation accessible des services publics.

Regard sur l'avenir : Nous continuerons d'appliquer nos procédures standard pour la Division des services des installations. Cela signifie que nous continuerons d'être guidés par le Code national du bâtiment, le Code du bâtiment du Manitoba et les normes de conception visant un usage universel. On continuera de tenir compte des principes de conception visant un usage universel sans barrières et de l'accessibilité de l'environnement de travail lorsqu'on entreprendra tout projet de construction de bâtiments, de location d'espace et d'améliorations ou de rénovations d'un bâtiment existant.

Pilote : Division des services des installations de Finances

Calendriers connexes : 31 décembre 2020

---

### Faire progresser de nouvelles initiatives

---

Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à changer sa culture par la transformation. En intégrant l'accessibilité à notre travail quotidien et en faisant de l'accessibilité un engagement interne envers et pour les fonctionnaires, le gouvernement du Manitoba transformera son travail afin que l'accessibilité soit à la base des approches de service axé sur le client. En plus des mesures prévues dans les sections « Regard sur l'avenir » de ce *Plan*, nous accorderons également la priorité aux efforts dans quatre domaines au cours des deux prochaines années.

#### **1. Leadership en matière d'accessibilité venant du sommet**

Le gouvernement du Manitoba donnera l'exemple en matière d'accessibilité. Notre champion de l'accessibilité et les autres dirigeants du Comité directeur de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba encourageront et favoriseront la mise en œuvre de ce *Plan*, tout en nous guidant pour atteindre ses objectifs. Le Comité directeur de l'accessibilité du gouvernement du Manitoba assurera le leadership et le soutien en matière d'accessibilité pour les fonctionnaires de l'ensemble du gouvernement.

Au moyen d'activités continues, d'échanges de connaissances, de forums de discussion et d'ateliers, ces chefs de file feront progresser la sensibilisation et l'éducation en matière d'accessibilité, dans le but de s'assurer que tous les fonctionnaires savent comment respecter



ou dépasser leurs obligations en vertu de la Loi et qu'ils travaillent à mettre en œuvre l'accessibilité et les mesures d'adaptation.

Dirigé par le champion de l'accessibilité, le Comité directeur du gouvernement du Manitoba sensibilisera les fonctionnaires à la façon de fournir un service à la clientèle accessible, et continuera de favoriser l'accessibilité à l'emploi en vertu du nouveau Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi. En 2019, nous lancerons une campagne de sensibilisation à l'accessibilité à l'échelle du gouvernement afin de sensibiliser les fonctionnaires aux questions d'accessibilité. Ce processus permettra :

- Promouvoir l'accessibilité au moyen de blogues, de vidéos, d'affiches, de courriels ou de présentations. Nos chefs de file, y compris le greffier du Conseil exécutif et le champion de l'accessibilité, enverront à tous les fonctionnaires du gouvernement du Manitoba des ressources, des outils et du matériel promotionnel sur l'accessibilité.
- Revitaliser et mobiliser les réseaux d'employés.
- Mieux équiper les gestionnaires principaux avec des ressources pour s'assurer que les fonctionnaires sont en mesure d'offrir des services accessibles et qu'ils savent où trouver des ressources supplémentaires. Cela comprend notre travail continu de mise à jour des outils de la boîte à outils sur l'accessibilité à l'intention des superviseurs et des employés.
- Renouveler les efforts visant à encourager l'utilisation d'une optique d'accessibilité pour les employés qui préparent les demandes d'approbation du gouvernement central et qui examinent les politiques et les programmes actuels.
- Organiser un concours de sensibilisation à l'accessibilité pour les employés afin de créer et de célébrer des idées novatrices visant à supprimer les barrières à l'accessibilité et à prévenir leur création.

Pilotes : Commission de la fonction publique et Bureau des personnes handicapées (soutien au comité directeur)

Calendriers connexes : Processus permanent qui commencera en 2019

Résultats attendus :

- Sensibilisation accrue aux exigences du Règlement sur les normes de service à la clientèle et du Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi, et pleine conformité à ces exigences.
- Plus grande reconnaissance des barrières, et des moyens continus et améliorés de les supprimer et d'en prévenir leur création.
- Prestation de services plus accessibles.

## **2.Soutien à la diversité et à l'inclusion au sein du gouvernement du Manitoba**

Le Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi en vertu de la Loi entrera en vigueur pour le gouvernement du Manitoba au cours de la prochaine année. Pour soutenir la diversité et l'inclusion au sein du secteur public, le gouvernement du Manitoba s'efforcera de respecter et, dans la mesure du possible, de dépasser les obligations légales prévues par la norme d'accessibilité à l'emploi. De manière continue, nous allons :

- examiner et mettre à jour les politiques et pratiques actuelles du gouvernement du Manitoba pour s'assurer qu'elles respectent les besoins des employés et des candidats qui font face à des barrières en milieu de travail. Ceci comprendra l'élaboration de plans d'adaptation individuels pour les employés touchés et la collaboration avec les décideurs pour approuver l'utilisation de modèles plus accessibles pour les documents internes, comme les notes de synthèse et les modèles de demande au gouvernement central;
- élaborer une nouvelle formation à l'intention de nos superviseurs, gestionnaires et recruteurs sur les exigences nouvelles ou modifiées en matière d'emploi;
- accorder la priorité à la sécurité en milieu de travail pour tout le personnel en mettant en place une formation à l'intention des dirigeants afin qu'ils sachent quoi faire pour aider les employés qui font face à des barrières dans les situations d'urgence en milieu de travail;
- élaborer des outils pour évaluer et améliorer le recrutement et la réussite en milieu de travail des fonctionnaires qui font face à des barrières.

Pilotes : Commission de la fonction publique, tous les ministères

Calendriers connexes : Processus permanent, à mesure qu'une nouvelle norme en matière d'emploi entre en vigueur

Résultats attendus :

- Satisfaire ou dépasser les exigences du nouveau Règlement sur la norme d'accessibilité à l'emploi.
- Pourcentage accru de fonctionnaires qui s'identifient comme étant des employés handicapés.
- Les gestionnaires, les superviseurs et les recruteurs ayant une meilleure compréhension des mesures d'adaptation raisonnables en matière d'emploi.

### **3.Participation et communications accessibles**

Dans la Stratégie de transformation de 2018, nous avons déterminé que la participation des Manitobains est un élément essentiel d'une fonction publique saine. Nous nous engageons à continuer de simplifier et d'améliorer notre façon de communiquer avec tous les Manitobains pour leur demander leurs avis sur nos programmes ou services.

Afin de concrétiser notre engagement à créer un portail de consultation centralisé, nous renforçons actuellement la capacité et les outils pour soutenir les employés dans leur

interaction avec le public. La Stratégie de transformation stipule que l'engagement est facilité par un engagement à la transparence et à la facilité d'accès.

En 2019-2020, nous lancerons une campagne interne, dirigée par les coordonnateurs ministériels de l'accessibilité avec l'appui d'experts en participation du public de l'ensemble du gouvernement du Manitoba, afin de promouvoir et de faire progresser les communications accessibles et la participation avec les Manitobains. Cette équipe :

- utilisera et partagera les ressources fournies dans la boîte à outils sur l'accessibilité, qui sera mise à la disposition des employés en 2019;
- encouragera l'utilisation de l'affiche d'offre d'accès aux comptoirs de service à la clientèle qui pose la question « Comment pouvons-nous vous aider? » suivie du message : « Nous pouvons vous fournir des services de différentes manières »;
- aidera les employés à organiser et à tenir des consultations afin qu'elles soient accessibles à tous les Manitobains. Ceci comprendra des stratégies et des moyens novateurs de diffuser le message aux employés afin de les encourager à :
  - offrir des médias substituts pour tous les documents utilisés, que ce soit en ligne ou lors de réunions, de plus grandes séances de consultation ou d'assemblées publiques locales;
  - offrir à l'avance des mesures d'adaptation aux participants à la consultation;
  - choisir des lieux accessibles;
- éduquera les employés afin qu'ils puissent créer des documents imprimés et numériques, des images, des graphiques et des formules accessibles. Ceci comprendra l'élaboration de lignes directrices sur la façon dont les employés peuvent créer du contenu Web accessible, et une formation spécialisée au besoin.

Pilotes : Commission de la fonction publique, Bureau des personnes handicapées, coordonnateurs ministériels de l'accessibilité, tous les ministères

Calendriers connexes : 2019-2020

Résultats attendus :

- Amélioration de la prestation d'un service à la clientèle accessible par les employés du secteur public du Manitoba.
- Augmentation du nombre de secteurs de services gouvernementaux qui ont des panneaux d'offre d'accès et qui savent comment mettre cette offre en œuvre.
- Amélioration de l'accessibilité pour les Manitobains lors des réunions publiques.
- Amélioration de la capacité des employés du gouvernement du Manitoba à planifier et à organiser des événements publics accessibles.

#### **4. Intégrer l'accessibilité dans les pratiques d'approvisionnement et de financement**

Le gouvernement du Manitoba en est aux premières étapes d'une importante initiative de

modernisation et de transformation de l'approvisionnement gouvernemental dans le but d'apporter des changements importants à la politique d'approvisionnement à l'échelle de tout le gouvernement. Dans le cadre de cette initiative, nous nous efforcerons d'intégrer des critères d'accessibilité à nos politiques et pratiques d'approvisionnement en poursuivant le travail suivant :

- les considérations relatives à l'accessibilité sont un domaine prioritaire à modifier dans le guide d'administration de l'approvisionnement;
- les renseignements et les pratiques exemplaires aideront à éclairer et à façonner les pratiques d'approvisionnement du Manitoba, y compris l'élaboration d'une politique d'accessibilité relative à l'approvisionnement dans le guide.

On encouragera aussi les ministères à tenir compte des questions d'accessibilité dans les demandes de subventions présentées par des fournisseurs de services externes.

Pilotes : Direction des services d'approvisionnement de Finances (pratiques d'approvisionnement), Secrétariat du Conseil du Trésor (pratiques d'approvisionnement), tous les ministères (prise en compte de l'accessibilité dans les demandes de subventions)

Calendriers connexes : Processus permanent

Résultats attendus :

- Amélioration de l'accessibilité des services fournis par des fournisseurs de services externes.
- Amélioration de l'accessibilité relativement à l'acquisition de biens et de services grâce à la modernisation de l'approvisionnement dans le secteur public.

---

Remarque sur la conformité et l'application de la loi

---

Les dispositions de conformité et d'application de la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains encouragent le gouvernement du Manitoba à élaborer une approche pour s'assurer que les organismes qui y sont obligés respectent les exigences. Une approche officielle, décrite comme un « cadre de conformité », aidera le gouvernement du Manitoba à surveiller que les dispositions de la Loi en matière de conformité et d'application sont respectées et appliquées.

Ce cadre utilise une approche progressive pour les activités d'évaluation de la conformité et de l'application de la loi. L'objectif de l'ébauche du cadre de conformité est de fournir un soutien aux organismes, en mettant l'accent sur l'« observation de la Loi grâce à l'éducation ». Le gouvernement fera preuve de leadership en termes de mise en œuvre des normes d'accessibilité en :

- en envoyant des avis ou des lettres aux organismes, aux associations et aux intervenants pour les informer et leur rappeler les dates limites de conformité à venir. Ces avis et lettres comprendront des renseignements propres à chaque secteur;
- en lançant des campagnes ciblées d'information et de sensibilisation, à l'aide de divers moyens de communication;
- en élaborant, en perfectionnant et en mettant en commun des outils et des ressources à l'intention des organismes obligés d'observer la Loi.

Les recherches montrent que l'une des meilleures façons d'appuyer la conformité aux dispositions législatives est d'offrir une éducation et des ressources précoces et continues aux intervenants impliqués. À mesure que de nouvelles normes entreront en vigueur pour chaque secteur, ces efforts les aideront à se conformer à la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains.

Les efforts et les activités du gouvernement du Manitoba en matière de conformité seront permanents et continus tandis que nous nous efforcerons de réaliser des progrès importants vers l'accessibilité pour tous.

---

## **Conclusion**

---

À mesure que les normes d'accessibilité entrent en vigueur pour le gouvernement du Manitoba avant les autres secteurs, cette mise à jour du Plan harmonise les initiatives à l'échelle du gouvernement afin de donner la capacité aux chefs de file et aux innovateurs à tous les niveaux de la fonction publique d'améliorer les résultats pour les Manitobains qui font face à des barrières à l'accessibilité.

Collectivement, la fonction publique du Manitoba a déterminé et choisi les mesures à prendre au cours des deux prochaines années. Pour chaque mesure à prendre, des pilotes et des échéanciers ont été définis. Certaines mesures seront prises au cours des prochains mois, tandis que d'autres se poursuivront jusqu'en 2021. Le gouvernement fera le suivi de ses progrès relativement aux mesures énoncées dans ce *Plan* et préparera des rapports de mise à jour qui seront soumis à l'examen du Comité directeur sur l'accessibilité du gouvernement du Manitoba. Nous reconnaissons que notre engagement à réaliser des progrès importants en matière d'accessibilité d'ici 2023 exige de la diligence. Les deux prochaines années seront très occupées tandis que nous poursuivrons nos efforts afin que la fonction publique manitobaine soit inclusive et accessible pour les Manitobains et les employés.

---

**Annexe : Liste des acronymes utilisés**

---

Bureau – Bureau des personnes handicapées

Commission – Commission de la fonction publique

Coordonnateurs – coordonnateurs ministériels de l’accessibilité

Loi – Loi sur l’accessibilité pour les Manitobains

Plan – Plan d’accessibilité du gouvernement du Manitoba

Réseau – Réseau des fonctionnaires pour l’inclusion

W3C – Consortium World Wide Web

WCAG – Règles pour l’accessibilité des contenus Web